

**DELIBERATIONS**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 février 2014

**POINT V.1 - 1<sup>e</sup> alinéa :**  
**Compte-rendu des travaux du CEVU du 3 février 2014 exerçant les compétences de la**  
**Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU) :**  
**compte-rendu de la commission Vie de l'étudiant du 13 janvier 2014**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 3 février 2014

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE** avec 22 pour (unanimité) : le compte-rendu des travaux de la commission Vie de l'étudiant du 13 janvier 2014

Dijon, le 21 février 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

- P.J. : - Relevé synthétique des avis du CEVU*  
*- Compte-rendu de la commission Vie de l'étudiant du 13 janvier 2014*  
*- Enquête de l'Observatoire national de la vie étudiante*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Relevé synthétique des votes et avis de la séance du lundi 3 février 2014**

-----  
*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h35.*

**1. Informations du Président**

Le Président rappelle qu'il a donné plusieurs informations en Conseil Académique à 14h.

*Les voici pour mémoire :*

- nomination de Gilles ROBIN en qualité de Directeur Général des Services depuis le 6 janvier 2014 ;
- Lionel CROGNIER est Directeur de l'UFR STAPS depuis le 1er janvier 2014 ;
- Michel NARCE a été reconduit dans sa fonction de Directeur de l'UFR SVTE pour 5 ans ;
- l'UB a reçu le rapport de la Cour des Comptes. La situation financière de l'établissement est saine. Des chantiers structurants vont être mis en œuvre (comptabilité analytique, contrôle interne comptable..);
- le cycle des réunions publiques est terminé : 450 personnes ont été rencontrées dans le cadre d'échanges de qualité ;
- le projet de rapprochement avec l'UFC se poursuit. Un bureau commun UB-UFC s'est tenu le 3 février 2014 matin avec un dialogue très constructif entre les équipes de gouvernance.

**2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 5 décembre 2013**

*Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2013*

<b>Vote CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

**3. Thème d'actualité : liaison Lycée - Université**

Le Président indique que ce thème est reporté à une séance ultérieure compte tenu de l'indisponibilité de Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-Présidente.

**4. Compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 13 janvier 2014 et de la Commission FSDIE du 22 janvier 2014 **VOTE CA****

Le Président donne la parole à Jean-Baptiste BACCON, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportive. Il rend tout d'abord compte des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant réunie le 13 janvier 2014. L'enquête nationale « Conditions de Vie des étudiants (CdV) » de l'OVE (Observatoire national de la Vie Etudiante) a été évoquée et figure en annexe du compte rendu CVE. De nombreuses labellisations d'associations étaient à l'ordre du jour, dont 5 associations thématiques constituées d'étudiants de l'ISAT qui correspondent à des montages de projets précis.

La commission a émis un avis favorable à la reconduction de la labellisation de l'association des Etudiants Sages - Femmes de Dijon (A.E.S.F.D). L'Association des Etudiants en Administration Economique et Sociale de Bourgogne a demandé sa délabellisation en raison de l'absence d'activité et du fait qu'aucun étudiant ne se soit présenté pour reprendre l'association. La CVE a validé cette demande.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 13 janvier 2014, tel que présenté en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable moins 1 abstention</b>
----------------------	--

Jean-Baptiste BACCON revient sur les travaux de la Commission FSDIE du 22 janvier 2014. Il y a eu de nombreux projets étudiés.

Le dossier 2-10 est rejeté car déposé par une association nationale, sans label UB.

Le projet 2-1 est rejeté car déposé après que l'évènement ait eu lieu.

Les dossiers 1-1 et 1-17 sont reportés à une prochaine Commission.

Il est précisé que certains projets sont présentés par des associations des sites territoriaux et sont importants pour « dynamiser » la vie étudiante locale.

Un comité de pilotage pour les associations conventionnées a eu lieu le 20 janvier 2014. Deux associations ont été auditionnées (ADEXPRA et ISATECH). Elles répondent bien aux critères définis dans la convention pour le versement de la subvention annuelle. Les montants sont listés dans le tableau (20000 euros pour ISATECH et 30000 euros pour ADEXPRA). Il est précisé qu'ADEXPRA a demandé une subvention exceptionnelle de 10000 euros afin de renouveler son matériel de diffusion des émissions, qui devient obsolète et non remplaçable (risque important donc). Il a été proposé de verser 5000 euros et de voir ensuite pour le second versement. Il est clair qu'il faut soutenir cette demande.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du tableau de ventilation des subventions tel qu'arrêté par la Commission FSDIE du 22 janvier 2014*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

#### **5. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 27 janvier 2014**

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président du CEVU.

*(cf compte rendu de la CP)*

#### **▪ Dossiers traités en lien avec le Pôle Relations Internationales**

##### **➤ Projets internationaux VOTE CA**

Deux projets ont été présentés en CP. Le premier projet concerne le renouvellement de l'accord tripartite avec les universités de Mayence et Bologne pour la mise en place de triples diplômes niveaux Licence et Master en Lettres Modernes, LLCE Allemand, LLCE Italien, Philosophie et Histoire.

Le second projet (non diplômant) concerne le renouvellement d'un accord avec l'université de Naples qui permet aux départements de Philosophie des deux universités l'échange d'étudiants au niveau Master avec des missions d'enseignement réciproques et l'organisation d'un colloque annuel.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des deux projets internationaux, tels que présentés en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

#### **▪ Diplômes d'université**

##### **➤ DU « ISIN » - Intelligence Stratégique, Influence et Normalisation VOTE CA**

Grégory WEGMANN présente le projet de création du D.U « ISIN » porté par Pierre DEPLANCHE. Après avoir rappelé les objectifs du DU et les modalités de gestion, il précise que le rattachement à l'UFR Langues et Communication est tout à fait pertinent compte tenu des thèmes abordés et de la dimension internationale de certains modules (en anglais et allemand). Le DU n'ouvrira que si le seuil de 10 inscrits est atteint compte tenu du principe d'autofinancement. Le SEFCA gèrera administrativement ce DU.

Une discussion s'engage en séance sur le portage de ce DU refusé par plusieurs composantes et sur le fait qu'il puisse trouver « son public » (frais élevés, problème possible de financement pour les salariés, rythme assez soutenu).

Le Président indique que Pierre DELANCHE est chargé de mission en intelligence économique depuis plusieurs années à l'UB. Le dialogue mené avec les entreprises dans ce domaine est important et vise à améliorer l'employabilité des étudiants. Ce DU vise des cadres de « haut –niveau ». Plusieurs lettres de soutien sont jointes au dossier (Vitabora, CCI Bourgogne, Réseau Entreprendre Bourgogne...).

Le lancement de ce DU est un test. Il faut laisser sa chance à cette initiative sérieuse. Le colloque du mois de novembre 2013 au sujet de l'intelligence économique a eu du succès.

S'agissant du budget, la prise en charge des frais de déplacements des intervenants est un poste de dépenses important. Mais c'est le corollaire au fait que de grandes personnalités enseignent dans ce DU.

Le Président revient sur ce point. L'université doit pouvoir monter des projets en FC qui intéressent le monde économique et rechercher des ressources propres. Comparé à d'autres établissements, ce DU n'affiche pas des tarifs exorbitants. Dès lors que la plus-value apportée par cette formation sera perçue par l'entreprise, les financements seront trouvés.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DU ISIN, tel que présenté en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable moins 1 opposition et 2 absentions</b>
----------------------	--

➤ **DU « CTRO » - Certificat universitaire des Techniques de Recensement des Oiseaux VOTE**

**CA**

Grégory WEGMANN présente le dossier pour la réactivation du D.U «CTRO » (UFR SVTE). Suivant le nombre d'inscrits, il ouvrira soit en avril 2014, soit à la rentrée de septembre (autofinancement).

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de réactivation du DU CTRO, tel que présenté en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

▪ **Convention UB (UFR SVTE) – EPLEFPA de Nevers** (VOTE CA mais dans la rubrique « Conventions »)

Il s'agit d'une convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne (UFR SVTE), AgroSUP et l'EPLFPA de Nevers relative à la gestion administrative, financière et pédagogique de la LP Traitement des eaux et déchets.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de cette convention, telle que présentée en séance*

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

▪ **Licence professionnelle « Bâtiment et Construction » spécialité Conduite de travaux pour le Développement durable : ouverture d'un second groupe en formation continue** VOTE CA

Grégory WEGMANN présente ce dossier qui vise à l'ouverture d'un second groupe en formation continue pour la LP CTDD. Le SEFCA porte le projet. Franck HENDEL en sera le responsable pédagogique. Sébastien CHEVALIER demande si des échanges entre les groupes de FI et FC sont prévus, afin que les expériences respectives puissent être mutualisées. Cela serait très formateur et enrichissant.

La question sera posée à Laurent JAILLET du SEFCA, ce point n'ayant pas été évoqué en CP.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la proposition d'ouverture d'un groupe de FC pour la LP CTDD, telle que présentée en séance

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

▪ **Fiches filières – rentrée 2013 et 2014** **VOTE CA**

➤ **ajout de stages facultatifs pour la licence d'administration publique (régularisation)**

Grégory WEGMANN précise que c'est une régularisation. Le Conseil de l'UFR Droit et Science Politique avait validé cela en novembre dernier.

Proposition faite à la CFVU : adoption de cette modification pour la LAP, telle que présentée en séance

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

➤ **nomenclature applicable en Licence rentrée 2014 (conversion de l'actuelle offre de formation)** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN explique que la nomenclature en Licence a déjà été évoquée en conseil mais n'a pas encore fait l'objet d'un vote formel. Les arrêtés officiels viennent tout juste d'être publiés au JO du 1<sup>er</sup> février 2014. L'offre de formation est « rebalayée » dans sa version nomenclaturée.

Les modifications formelles sont signalées pour les mentions suivantes :

- LLCE devient LLCERégionales
- mention musique devient "musicologie"
- mention sciences économiques devient "économie"
- mention sciences de gestion devient "gestion"
- mention géographie-aménagement-environnement devient "géographie -aménagement"
- mention Sciences de la vigne qui se voit rattachée à "sciences de la vie"
- mention Biologie devient "sciences de la vie " avec 4 parcours différents : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE / BIOLOGIE CELLULAIRE ET PHYSIOLOGIE / BIOLOGIE DES ORGANISMES / BIOLOGIE GENERAL

Sur ce point, Laurent PICHON précise que le département Biologie de l'UFR SVTE travaillera avec l'IUVV de façon concertée.

Une modification de fond est signalée pour la mention SLIC, qui se voit scindée en 2 entre une mention SL et une mention IC. Le Ministère n'a pas donné suite à la demande de maintien d'une mention SLIC formulée par l'UB et l'UFC. Il faudra voir avec l'équipe pédagogique comment articuler ces deux mentions (portail / parcours-type, bi-licence ?...).

Proposition faite à la CFVU : adoption de la nomenclature Licence applicable à la rentrée 2014, telle que présentée en séance

<b>Avis CFVU</b>	<b>Avis favorable à l'unanimité</b>
----------------------	-------------------------------------

**➤ volume horaire minimum en licence (1500 heures)**

Grégory WEGMANN précise qu'une réunion a eu lieu le 24 janvier 2014. L'urgence concerne les licences comptant moins de 1500 heures. Il a été demandé aux équipes pédagogiques concernées d'adresser des propositions pour la mi-février 2014. Cela sera évoqué en Conférence des Doyens. Le problème est surtout marqué pour Psychologie compte tenu des effectifs importants et du coût prévisible. Il ne s'agit pas d'augmenter de façon « artificielle » le volume. L'ajout de stages peut être une solution par exemple. Il s'agira de voir les dossiers pour chacune des licences, avec toutefois une possibilité d'étalement dans l'application de la mesure si des difficultés majeures persistent (à voir avec la DGESIP).

**▪ Bilan de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers**

Grégory WEGMANN revient sur le bilan fait en CP. On note une bonne participation des différents intervenants du dispositif d'universitarisation. Le recrutement d'un coordonnateur pédagogique est apparu comme un point essentiel et urgent sur lequel les quatre partenaires doivent avancer.

Dorian COLAS DES FRANCS précise qu'il a pris contact avec les différentes organisations représentatives des élèves-infirmier(e)s des IFSI. Ils souhaitent majoritairement être rattachés à l'université afin de pouvoir bénéficier des services actuellement proposés aux étudiants.

-----

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.*

Le Vice-Président du CEVU

**Validé**

Grégory WEGMANN



Bureau de la vie étudiante  
Maison De l'Etudiant

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE  
DU 13 JANVIER 2014**

**MEMBRES :**

*Etaient présent(e)s :*

Jean-Baptiste BACCON, Pierre BEDU, Julien BRAULT, Claire CACHIA, Etienne FERNET, Stéphanie JACOB, Dominique LAURET-CLERICI, Paul PEREIRA, Frédéric SONNET.

*Etaient excusé(e)s :*

Anne BARNABE, Pascale BOUCHOT, Dorian COLAS DES FRANCS, Aline FULON, Nadine WARGNIER.

*Associations conventionnées :*

ADEXPRA.

*Associations représentatives présentes :*

C.E.D.B (*Corporation des Etudiants en Droit de Bourgogne*).

Génération Campus.

Les INITI'ARTS.

***Nouvelles associations :***

*Etaient présentes :*

*Association la Corpale (IUT Dijon département GEA).*

*Association ISAT ECO MARATHON.*

*Association ISAT ECO RALLYE.*

*Association ISAT FORMULA TEAM.*

*Association ISAT KART TEAM.*

*Etaient excusées :*

*Association AC/DC l'alternatif continu.*

*Association ISAT SOAP BOX.*

**Reconduction labellisation :**

*Association des Etudiants Sages - Femmes de Dijon (A.E.S.F.D).*

## **1. Informations du vice - président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives.**

Jean - Baptiste Baccon, après avoir rappelé le rôle de la CVE et proposé un tour de table pour une présentation des membres de la CVE, communique plusieurs informations.

- a) Il présente brièvement l'enquête nationale « Conditions de Vie des étudiants (CdV) » de l'OVE (Observatoire national de la Vie Etudiante) et invite les membres de la commission à en prendre connaissance (annexe 1).
- b) Il rappelle que la 2<sup>ème</sup> édition de « Camp ton campus » porté par l'association ARTHEMIS aura lieu le 26 mars 2014. Cette manifestation a pour but de promouvoir la culture étudiante sous différentes formes. Le SUAPS, le CROUS et d'autres associations culturelles étudiantes participent à cet événement.
- c) Il précise que les élections étudiantes auront lieu les 11 et 12 février 2014. Afin de sensibiliser au maximum les étudiants, l'université de Bourgogne a lancé une grande campagne de communication en expliquant le rôle des étudiants élus dans les instances.

## **2. Accueil et présentation des associations représentatives pour l'année 2014.**

Suite au forum des associations du 6 janvier 2014, Jean-Baptiste .BACCON communique la liste des associations représentatives dans les différentes commissions.

Pour les commissions Vie de l'Etudiant et FSDIE, les associations suivantes ont été tirées au sort : l'A.C.E.P - Association Culturelle des Etudiants en Psychologie - (pour la thématique Service), la C.B.E. BIO - Corporation Bourguignonne des Etudiants en BIOlogie – (pour la thématique Sport), la C.E.D.B - Corporation des Etudiants en Droit de Bourgogne - (pour la thématique Pédagogie), Génération Campus (pour la thématique Humanitaire) et Les INITI'ARTS (pou la thématique Culturelle). Concernant les sites territoriaux, aucune association n'a choisi de s'inscrire dans cette thématique.

Pour les commissions subventions culturelles et politique culturelle, les associations suivantes ont été tirées au sort : AdKamera, Corps'texte, De Taille et d'Estoc, La Luna Del Oriente, Les INITI'ARTS.

## **3. Examen des dossiers des associations à labelliser.**

### ***Association la Corpale (IUT Dijon département GEA).***

Cette association a pour objet d'aider les étudiants à organiser et financer leurs loisirs, faire des achats groupés de matériels scolaires et organiser des événements extra - scolaires pour les étudiants. Elle existe depuis plusieurs années, mais n'avait jamais été labellisée.

Le représentant de l'association explique qu'il a trouvé une situation compliquée du point de vue des finances de l'association, mais que cette situation s'est améliorée.

Il précise que l'association regroupe tous les étudiants du département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) et qu'il n'est pas demandé de cotisation aux adhérents.

L'ensemble du bureau est étudiant et l'implication d'un étudiant de 1<sup>ère</sup> année devrait favoriser la passation pour l'année prochaine.



La création et la vente d'un sweet avec le logo de GEA, l'organisation des soirées IUT et du gala spécifique pour le département GEA sont les projets mis en place pour l'année 2013 – 2014. Il est prévu de reconduire ces projets pour l'année 2014 – 2015.

***Labellisation de l'association la Corpale (IUT Dijon département GEA) :***

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

#### ***Association ISAT ECO MARATHON.***

Cette association a pour but de concevoir et fabriquer un ou plusieurs prototypes visant à consommer le moins d'énergie possible afin de les inscrire à plusieurs compétitions, comme par exemple Shell Eco Marathon, Micheline Day.

Cette année, elle participera à la compétition internationale « Shell Eco Marathon » en présentant deux prototypes.

Depuis le mois de septembre 2013, sur les trente étudiants qui adhèrent à cette association, quinze travaillent sur un prototype thermique et quinze sur un électrique. La participation à cette compétition permet une représentation au niveau international.

Pour chaque prototype un budget de 10 000 euros est nécessaire. L'université de Bourgogne participe à hauteur de 50% et le reste est financé par des dons et du sponsoring.

Les projets pour l'année 2014 - 2015 sont d'améliorer la performance établie cette année pour le prototype thermique et de représenter l'ISAT et la Bourgogne au niveau international dans le secteur des nouvelles technologies pour le prototype électrique dont c'est la première participation cette année.

***Labellisation de l'association ISAT ECO MARATHON :***

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

#### ***Association ISAT ECO RALLYE.***

Cette association créée en septembre 2013 a pour but de concevoir et fabriquer un ou plusieurs prototypes utilisant une motorisation innovante dans le but de participer à des compétitions, le rallye de Monte Carlo des énergies nouvelles, le Trophée SIA (Société des Ingénieurs de l'Automobile) par exemple.

Le projet retenu pour l'année 2013 – 2014 est la conception d'un véhicule hybride et la fabrication d'une carrosserie dessinée par un designer en vue de sa présentation au Mondial de l'Automobile à Paris en septembre 2014.

Ce projet est porté par seize étudiants de 3<sup>ème</sup> année et dix neuf de 2<sup>ème</sup> année.

Le projet principal pour l'année 2014 – 2015 est de réaliser des essais du véhicule dans le but de participer au Monte Carlo des Energies nouvelles en mars 2015.

Les étudiants devront aussi participer à d'autres événements afin de représenter les partenaires.

Un projet de partenariat avec l'ESAAB (Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne) à Nevers) est à l'étude pour réaliser une nouvelle carrosserie d'après un dessin des élèves de l'ESAAB.

**Labellisation de l'association ISAT ECO RALLYE :**

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

***Association ISAT FORMULA TEAM.***

Cette association créée en septembre 2013 a pour but de concevoir et fabriquer un ou plusieurs prototypes visant à concourir dans les compétitions SEA Formula Student.

Cette année, le projet des étudiants de 3<sup>ème</sup> année consiste à réaliser un véhicule monoplace de course et de participer au challenge international de la Formula Student et ainsi représenter l'ISAT. Ce projet concerne dix neuf étudiants qui y consacrent tout leur temps libre ainsi que les mercredis, car chaque année un nouveau véhicule doit être reconstruit.

Une participation à d'autres compétitions à l'étranger (Angleterre, Allemagne et Hongrie) est prévue en été.

Du fait du désengagement de certains partenaires pour des raisons financières, les membres de l'association doivent rechercher de nouveaux sponsors.

Les inscriptions aux compétitions sont très onéreuses et il faut compter au moins 2000 euros d'inscriptions.

Le même projet sera reconduit en 2014 – 2015, mais avec la construction d'un nouveau prototype, par les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'ISAT.

**Labellisation de l'association ISAT FORMULA TEAM :**

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

***Association ISAT KART TEAM.***

Cette association qui existe depuis plusieurs années a pour but de concevoir et fabriquer un ou plusieurs kartings afin de participer au « Challenge Kart Low Cost », compétition inter-école (françaises et étrangères).

Cette année le projet, qui concerne dix sept étudiants, est de réaliser deux karts, un thermique (pour un budget de 2 000 euros) et un électrique (pour un budget de 3 500 euros).

Cette année le « Challenge Kart Low Cost » se déroulera en mai 2014 en Roumanie.

Le budget global pour cette participation se situe entre 10 000 et 15 000 euros, car il faut inclure les consommables et les frais de déplacements.

La Fédération ISATECHNOLOGIES contacte les sponsors car elle centralise toutes les demandes des associations de l'ISAT.

Le projet pour les prochains étudiants pour l'année 2014 – 2015 sera d'améliorer ces deux karts pour les rendre plus performants.

**Labellisation de l'association ISAT KART TEAM :**

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

***Association ISAT SOAP BOX.***

Aucun membre de l'association n'ayant pu se déplacer du fait de l'éloignement et des cours, Jean-Baptiste Baccon présente l'association.

Créée cette année par les étudiants de l'ISAT de première année, elle a pour but de concevoir et réaliser un véhicule non motorisé pour participer à des courses de descente (championnat de France de caisses à savon, Red Bull caisses à savon,...).

Il précise que ce projet n'est pas prévu dans le cursus des études des étudiants de l'ISAT : c est une initiative des étudiants.

**Labellisation de l'association ISAT SOAP BOX :**

***La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.***

Les représentants des associations de l'ISAT de Nevers présents à la commission précisent que tous les prototypes sont démontés chaque année et que les composants sont réutilisés pour les projets des années suivantes.

***Association AC/DC l'alternatif continu.***

Cette association a pour objectif de promouvoir le département Génie Electrique et Informatique Industrielle de l'IUT du Creusot et l'IUT au sein des autres établissements de Bourgogne, ainsi que de faciliter la communication entre étudiants de l'université de Bourgogne.

Cette association avait été délabellisée lors de la Commission de Vie Etudiante du 16 janvier 2012 en raison de plusieurs absences en Commission de Vie Etudiante pour la reconduction de la labellisation.

Il est prévu dans l'article 3 de la charte des associations que « à l'issue de la première année de labellisation, l'association sera invitée devant la Commission de Vie Etudiante pour présenter un bilan d'étape. A cette occasion, la Commission de Vie Etudiante se prononcera une nouvelle fois sur la labellisation. ».

Aucun membre de l'association n'ayant pu se libérer pour assister à la Commission de Vie Etudiante, en raison des examens, le président de l'association a fait parvenir au Bureau de la Vie Etudiante un descriptif des différentes activités et projets de l'année.

Une journée d'intégration a été prévue avec pour but que chaque étudiant de première année ait comme parrain un étudiant de 2<sup>ème</sup> année qui puisse l'accompagner et le guider tout au long de sa première année.

La réalisation de verres consignés à l'effigie de la promotion et le flocage de sweat et t-shirts avec le logo de la promotion a permis un sentiment d'identification dès le début.

Une soirée organisée avec une association culturelle « Les INITI'Arts » a également favorisé l'intégration des étudiants de première année.

Le Bureau de la Vie Etudiante du Creusot incite les étudiants de deuxième année à impliquer ceux de première année dès le début de l'année afin de permettre une certaine cohésion entre eux.

Plusieurs projets sont prévus comme une soirée dénommée « The Super-Show : le cabaret de rue » pour permettre de mettre en avant les talents des étudiants et des lycéens des alentours du Creusot, un voyage à Salou, en Espagne, pour l'ensemble de la promotion du département Génie Electrique et Informatique Industrielle en fin d'année universitaire.

**Labellisation de l'association AC/DC l'alternatif continu :**

**La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.**

**4. Bilan d'étape pour les associations labellisées depuis un an.**

***Association des Etudiants Sages - Femmes de Dijon (A.E.S.F.D).***

Cette association, labellisée en juillet 2011, a pour but de mettre en place des services facilitant les conditions d'études de ses adhérents, d'organiser et de participer à des événements de solidarité et de prévention, de participer et de promouvoir l'évolution de la profession et de la formation de sage-femme, d'animer et de dynamiser la vie de l'école.

Elle regroupe l'ensemble des étudiants de l'école qui s'acquittent d'une cotisation de cinq euros.

Cette année l'association compte vingt dix adhérents contre soixante dix l'année dernière.

L'année 2012 – 2013 a été marquée par de nombreuses activités dans le domaine de la prévention et de la solidarité (octobre rose, téléthon, hôpital des nounours, Sidaction) en association avec d'autres filières.

L'organisation d'un repas de Noël inter-promotion, de soirées étudiantes, de création de sweet shirt ont également été proposés.

L'association prend aussi en charge la duplication des annales mais, depuis trois ans, la difficulté réside dans le fait que chaque année il faut recommencer (réforme LMD, changement de programme).

Pour l'année 2013 – 2014, la reconduction des mêmes projets est envisagée et de nouveaux sont prévus comme le Noël des enfants malades, une soirée étudiante et une soirée karaoké inter promotions.

**Labellisation de l'association des Etudiants Sages - Femmes de Dijon (A.E.S.F.D) :**

**La commission émet un avis FAVORABLE à la reconduction de la labellisation de cette association.**

## 5. Proposition de délabellisation d'une association.

L'Association des Etudiants en Administration Economique et Sociale de Bourgogne a demandé sa délabellisation en raison de l'absence d'activité et du fait qu'aucun étudiant ne se soit présenté pour reprendre l'association.

La demande de délabellisation étant à l'initiative de l'association, Jean-Baptiste BACCON précise que l'avis de la commission n'est pas sollicité, mais que c'est à titre d'information que ce point a été mis à l'ordre du jour.

**Association des Etudiants en Administration Economique et Sociale de Bourgogne**

**La commission confirme *la délabellisation de cette association.***

## 6. Questions diverses.

Claire CACHIA pose la question de la réorientation des étudiants de la PACES, en particulier pour ceux qui sont boursiers.

Les étudiants peuvent arrêter leurs études de PACES au 1er semestre mais, pour garder leur bourse, il est obligatoire qu'ils passent les examens de PACES alors que la réorientation est déjà entérinée et qu'ils sont déjà inscrits dans une autre UFR.

Le Représentant du CROUS Dijon précise que c'est au niveau du CNOUS qu'il faut soumettre ce problème.

J.B. BACCON précise qu'il informera les services centraux et le vice – président du CEVU.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Baptiste BACCON remercie les membres de la Commission pour leur contribution aux travaux de la Commission de la Vie Etudiante.

**Avis CFVU du 3 février 2014 : avis favorable, moins 1 abstention**

/// La vie étudiante



REPÈRES



# L'Observatoire national de la vie étudiante

## /// Mission

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un **organisme public d'études et de recherche** créé en 1989 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Il a pour mission de **donner une information aussi complète, détaillée et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport aux études**, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale.

## /// Activités

### ▶ ÉTUDES

En complément de l'enquête nationale *Conditions de vie des étudiants* qui demeure une de ses activités majeures, l'OVE réalise ou commande des études permettant d'éclairer de manière plus approfondie différents aspects essentiels de la vie étudiante.

### ▶ CONCOURS

Chaque année, l'OVE organise le concours *La vie étudiante vue par les étudiants*, destiné à encourager les recherches sur la vie étudiante menées par les étudiants eux-mêmes.

### ▶ PUBLICATIONS

Les travaux effectués par l'OVE ou par des contributeurs externes (équipes de chercheurs, lauréats du concours de l'OVE, etc.) font régulièrement l'objet de publications.

[www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

# Sommaire

▶ PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE .....	4
▶ LE CHAMP DE L'ENQUÊTE .....	5
▶ LA POPULATION ÉTUDIANTE .....	6
▶ LE CHOIX DES ÉTUDES .....	8
▶ LES RYTHMES D'ÉTUDES .....	10
▶ LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT .....	12
▶ LES STAGES ET PERSPECTIVES D'AVENIR .....	14
▶ L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE .....	16
▶ LE LOGEMENT .....	18
▶ LES RESSOURCES .....	20
▶ BIEN-ÊTRE ET SANTÉ .....	22

# Présentation de l'enquête

Ce fascicule présente une sélection de résultats de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants (CdV) réalisée entre le 18 mars et le 18 juin 2013 par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE).

Depuis sa création en 1994, l'enquête CdV a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Pour ce faire, l'OVE adresse un questionnaire (en ligne depuis 2010) auprès des principaux concernés - les étudiants eux-mêmes - tout en garantissant la validité scientifique des résultats. En effet, cette enquête est réalisée auprès d'un **échantillon représentatif de la population étudiante en France**.

Pour cette 7<sup>e</sup> édition, plus de 200 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE. Avec **près de 51 000 étudiants ayant donné leur avis**, l'enquête CdV 2013 enregistre un taux de réponse brut de 25,6 %. Les résultats présentés ici correspondent à **l'exploitation des quelques 41 000 questionnaires** qui, sur l'ensemble de ces réponses, ont été entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

En vue de constituer un outil solide de connaissance de la vie étudiante, l'enquête CdV tient compte à la fois des problématiques constantes depuis sa première édition et des évolutions sociétales. C'est pourquoi, **le questionnaire 2013 articule questions pérennes et questions nouvelles**, tout en recherchant davantage l'avis des étudiants. En outre, son **lien étroit avec le questionnaire du programme Eurostudent V**, administré simultanément dans plus de 25 pays européens, lui permet de saisir les spécificités des conditions de vie des étudiants en France.

# Le champ de l'enquête

Établissements enquêtés au printemps 2013	Effectifs étudiants (année de référence 2012-2013)
<b>Universités</b> ▶ Dont étudiants en licence, master et doctorat ▶ Dont étudiants en IUFM* et en <i>Institut universitaire de technologie (IUT)</i> ▶ Hors élèves ingénieurs universitaires	1 472 027
<b>Sections de techniciens supérieurs (STS)</b> ▶ Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	144 317
<b>Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)</b> ▶ Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	67 494
<b>Écoles d'ingénieurs</b> ▶ Cycles ingénieurs universitaires et non universitaires	124 448
<b>Écoles de management (commerce, gestion, vente)</b> ▶ Groupes I et II (reconnus par l'Etat)	108 244
<b>Écoles de la culture (écoles d'art et écoles d'architecture)</b> ▶ Ministère de la culture et de la communication	31 735
<b>Total établissements enquêtés</b>	<b>1 948 265</b>
<b>Établissements non enquêtés</b>	<b>Effectifs</b>
Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)	87 745
Autres sections de techniciens supérieurs (secteur privé et autre secteur public)	101 790
Autres classes préparatoires aux grandes écoles (secteur privé et autre secteur public)	14 727
Écoles de management du groupe III (non reconnues par l'Etat)	11 388
Autres (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.)	222 986
<b>Total établissements non enquêtés</b>	<b>438 636</b>
<b>Total</b>	<b>2 386 901</b>

Sources : ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de la culture et de la communication.

Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête CdV 2013 représentent les **1 948 265 étudiants** inscrits dans « les établissements enquêtés au printemps 2013 », soit 82 % de la population étudiante en France. Pour garantir une meilleure représentativité des résultats, les données brutes recueillies au cours de cette enquête ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisées par les ministères de tutelle.

\* Compte-tenu de la transition institutionnelle en cours durant l'année 2012-2013, les étudiants des ex-IUFM ont été répartis dans les filières correspondant à la discipline d'enseignement choisie.

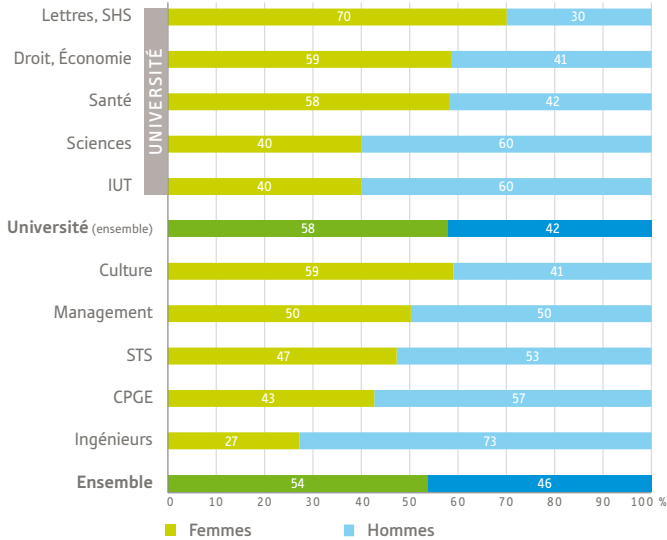




# La population étudiante

22 ans  
c'est l'âge moyen  
des étudiants  
en France

## /// Répartition femmes/hommes selon la filière d'études

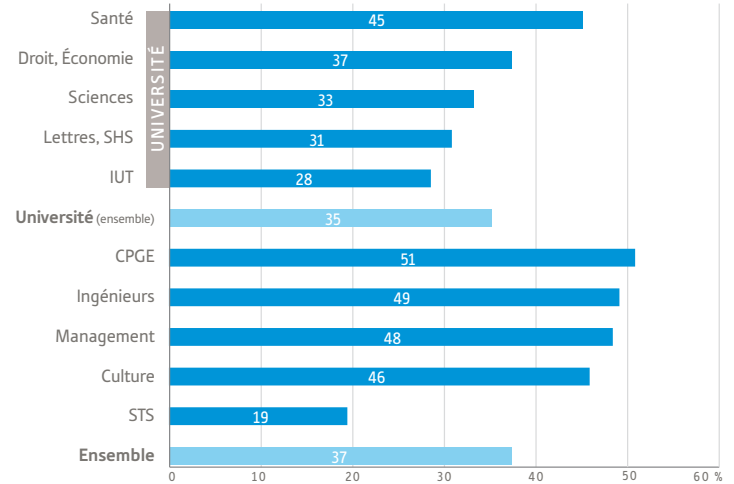


Lecture : 58 % des étudiants inscrits à l'université toutes filières confondues sont des femmes.

Champ : Ensemble des répondants (n=40 911).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur : 54 % contre 46 %. Cependant, la féminisation est très inégale selon les filières : les femmes sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieurs. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires en lettres-SHS. En école de management, la parité est en revanche atteinte.

## /// Part des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures selon la filière d'études



Lecture : 51 % des étudiants inscrits en CPGE ont au moins un de leurs parents cadres et professions intellectuelles supérieures.

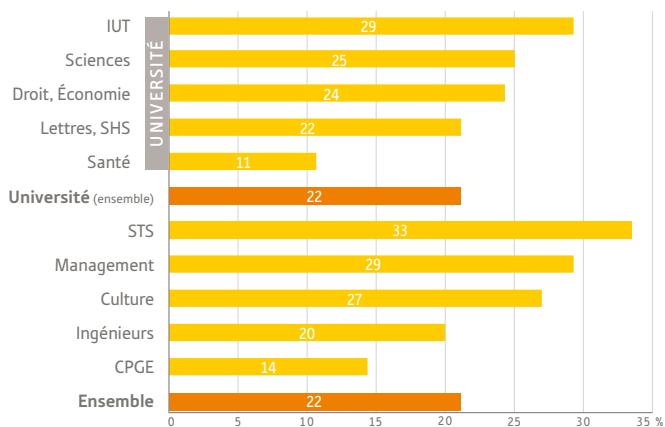
Champ : Ensemble des répondants ayant des parents actifs occupés (n=36 408).

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur par rapport à leur proportion dans la population active (Insee, Enquête Emploi en continu 2012). Ceci est particulièrement vrai en CPGE, en écoles d'ingénieurs et en écoles de management, où près de la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. A l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans tous les types d'études, à l'exception notable des STS où ils représentent près d'un étudiant sur trois.



# Le choix des études

/// Orientation *par défaut* lors de la première inscription dans l'enseignement supérieur



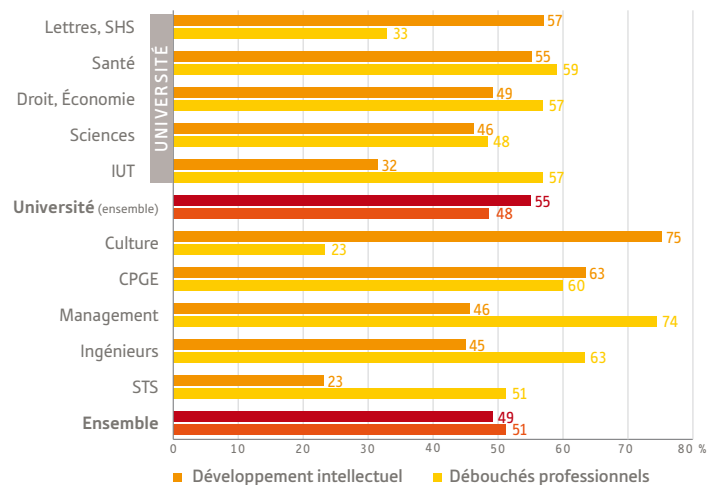
Lecture : 33 % des étudiants de STS déclarent avoir cherché à entrer dans une autre formation sans y parvenir lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur.  
Champ : Ensemble des répondants (n=40 911).

Plus de trois étudiants sur quatre (78 %) déclarent être entrés dans la filière de leur (premier) choix, lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. L'orientation apparaît alors assez rarement subie, aussi bien pour les étudiants d'université que pour ceux des formations les plus sélectives. C'est dans la filière santé que l'on recense la plus faible proportion d'étudiants déclarant une orientation « par défaut » (11 %), *a contrario* des élèves de STS (33 %), qui ont notamment pu viser une orientation en IUT (9 % d'entre eux).

# 87 %

des étudiants considèrent que leurs études sont centrales par rapport à leurs autres activités

/// Importance des « débouchés professionnels » et du « développement intellectuel » dans le choix de la formation



■ Développement intellectuel ■ Débouchés professionnels

Lecture : 46 % des étudiants d'écoles de management déclarent que les possibilités de développement intellectuel ont été très importantes dans le choix de leur formation.

Champ : Ensemble des répondants (n=40 911).

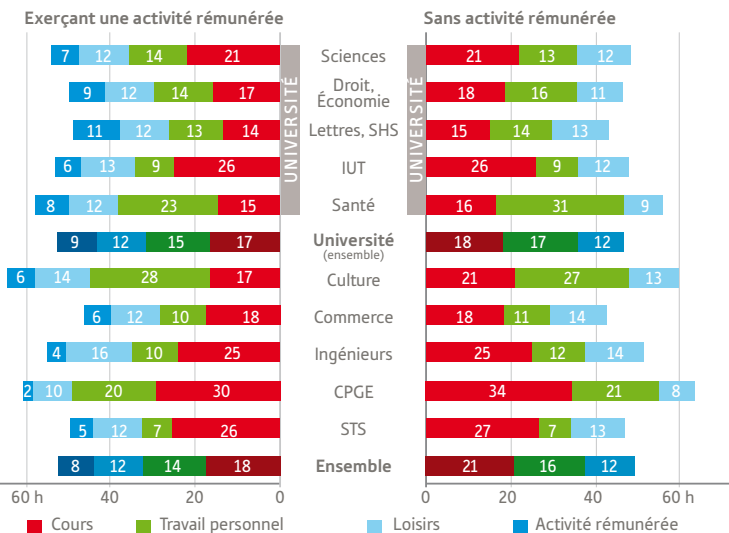
Note : Seule la modalité « très importante » a été retenue.

Les débouchés professionnels et le développement intellectuel sont deux facteurs importants dans le choix d'orientation des étudiants. Quelle que soit la filière d'études, rares sont les étudiants déclarant que ces deux critères n'ont eu aucune importance dans leur choix d'études (respectivement 2 % et 0,7 %). Les débouchés professionnels sont très fortement évoqués pour justifier d'une orientation dans les formations les plus professionnalisantes (management, ingénieurs, santé, IUT et STS). A l'inverse, les possibilités de développement intellectuel sont plus largement valorisées par les étudiants inscrits en CPGE, à l'université et tout particulièrement par ceux des écoles de la culture (75 % contre 23 % pour les débouchés professionnels).



# Les rythmes d'études

## /// L'emploi du temps hebdomadaire selon la filière d'études



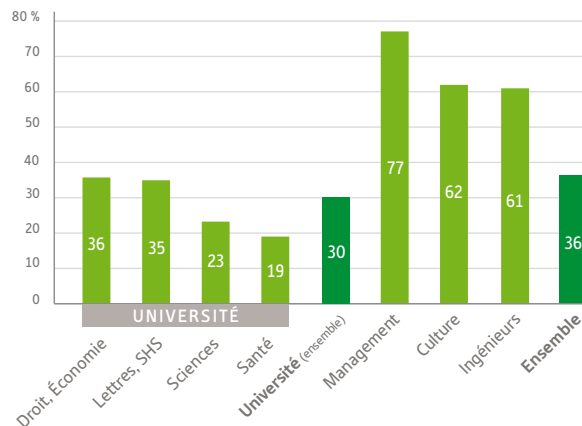
Lecture : Les étudiants inscrits en université et exerçant une activité rémunérée ont en moyenne 18 heures de cours par semaine. Champ : Ensemble des étudiants en niveaux licence et master (n= 38 147).

Hormis en CPGE, l'emploi du temps hebdomadaire des étudiants sur l'ensemble des filières est plus chargé pour ceux exerçant une activité rémunérée : ces derniers, qui représentent près d'un étudiant sur deux, totalisent en moyenne 52 heures d'activités hebdomadaires contre 49 heures pour ceux sans activité rémunérée. Les temps de loisir ne sont pas pénalisés par la pratique d'une activité rémunérée, puisqu'ils restent à un niveau homogène dans tous les cas. En revanche, l'activité rémunérée influe sur l'assiduité en cours et dans une moindre mesure sur l'investissement dans le travail personnel : le temps de présence en cours passant pour l'ensemble des étudiants de 21 heures à 18 heures par semaine en moyenne et de 16 heures à 14 heures pour le temps de travail personnel.

# 57%

des étudiants considèrent que le coût financier d'un séjour à l'étranger est l'un des principaux obstacles à sa réalisation

## /// Les séjours à l'étranger en relation avec les études selon les filières



Lecture : 30% des étudiants français inscrits en master à l'université ont effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études.

Champ : Étudiants français inscrits au niveau master (n= 9 858).

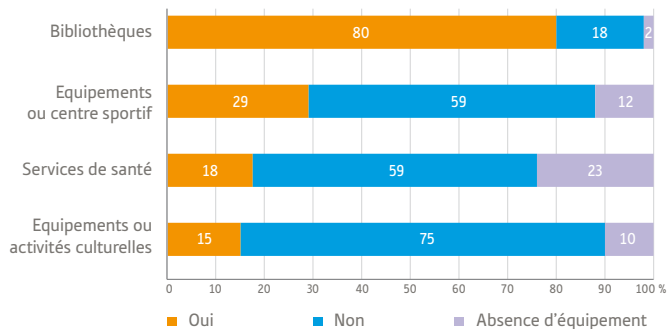
En moyenne, plus d'un étudiant français de niveau master sur trois déclare avoir effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec ses études depuis sa première inscription dans l'enseignement supérieur. Les élèves des écoles sont plus mobiles dans le cadre de leurs études que les étudiants en université.

La moitié des étudiants qui ont effectué un séjour sont partis dans le cadre d'un programme international (Erasmus, Lingua, etc.). Les élèves ingénieurs sont ceux qui partent le plus par leurs propres moyens (39 % d'entre eux) tandis que les élèves d'écoles de management sont ceux qui profitent le plus des programmes d'échange (52 %).



# La vie dans l'établissement

## /// Utilisation des équipements ou services proposés par l'établissement



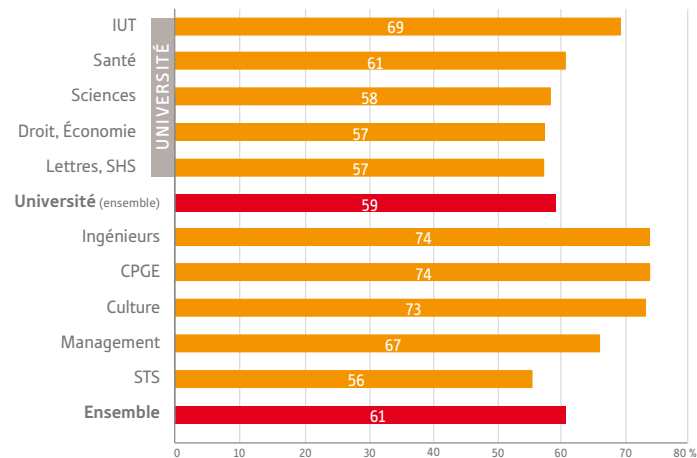
Lecture : 80 % des étudiants, toutes disciplines confondues, déclarent fréquenter une bibliothèque de leur établissement (« Oui, régulièrement » et « Oui, de temps en temps »).  
Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Les bibliothèques sont de loin l'équipement que les étudiants déclarent le plus utiliser (80 % d'entre eux), suivies des équipements sportifs (29 %). A l'inverse, 75 % des étudiants déclarent ne pas avoir recours aux équipements ou activités culturelles, faisant de ce service le moins utilisé parmi ceux comparés ici. Concernant les services de santé, 18 % des étudiants déclarent s'y rendre. Ce sont les étudiants des écoles de la culture qui le déclarent le plus souvent (34 % d'entre eux), tout en étant également les plus nombreux à déclarer qu'il n'y a pas de service de santé dans leur établissement (44 % d'entre eux contre 16 % des étudiants en université).

# 12%

des étudiants se sentent pleinement intégrés à la vie de leur établissement

## /// Satisfaction générale des études actuelles par filière



Lecture : 56 % des étudiants en STS se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leurs études actuelles.  
Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Quelle que soit la filière, une majorité d'étudiants se déclarent globalement satisfaits de leurs études actuelles (61 % d'entre eux). Ils sont 56 % dans ce cas en STS, pour le taux le plus bas, et 74 % en écoles d'ingénieurs et en CPGE, pour le taux le plus haut. Ainsi, on constate une satisfaction générale plus grande dans les filières les plus sélectives. Toutes filières confondues, les principaux motifs d'insatisfaction concernent la « possibilité de choix dans une large gamme de cours » pour 41 % des étudiants et « l'organisation des études et de l'emploi du temps » pour 33 % d'entre eux\*. A l'inverse, 69 % des étudiants se déclarent satisfaits de l'intérêt de leur formation, plaçant cet item comme le premier motif de satisfaction parmi ceux proposés\*\*.

\* regroupement des « insatisfaits » et des « très insatisfaits ».

\*\* qui sont, outre les items précités : la « disponibilité des enseignants », la « qualité pédagogique des enseignants » et la « réputation de l'établissement ou de la formation ».

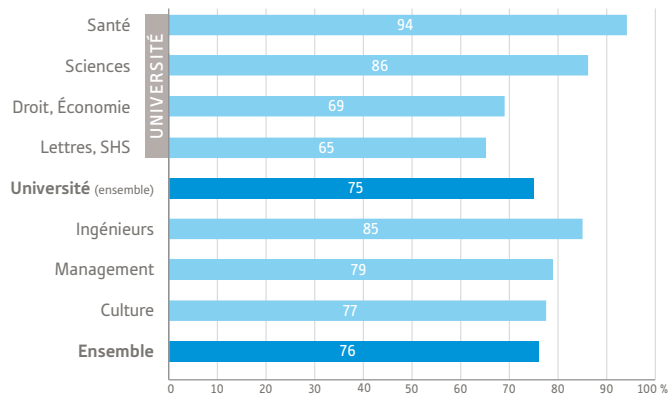


# Les stages et perspectives d'avenir

# 75%

des étudiants déclarent que les efforts personnels sont « très importants » pour réussir

## /// Les stages selon la filière d'études



Lecture : 76 % des étudiants de niveau master ont fait ou feront un stage durant l'année.  
Champ : Étudiants de niveau master (n=9 858).

La réalisation d'un stage se généralise chez les étudiants de niveau master : ils sont 76 % à déclarer au moins une période de stage pendant l'année universitaire 2012-2013. Pour 80 % d'entre eux, il s'agit d'un stage rémunéré (supérieur à deux mois). Plus la formation est professionnalisante, plus la réalisation d'un stage est fréquente. C'est en lettres-SHS que les stages sont les moins répandus, concernant tout de même 65 % des étudiants en master de cette filière.



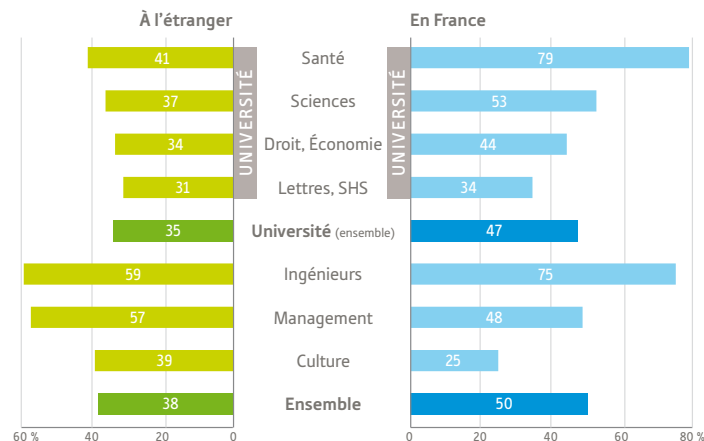
# 52%

des étudiants déclarent que les relations sont « très importantes » pour réussir, contre

# 45%

pour le diplôme.

## /// Chances estimées d'insertion professionnelle en France et à l'étranger selon la filière d'études



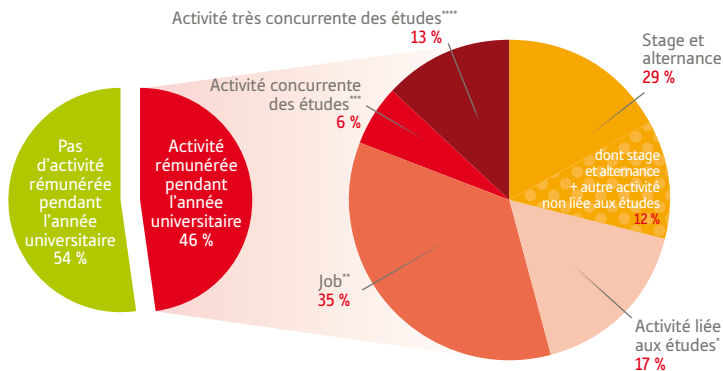
Lecture : 75 % des élèves ingénieurs de niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.  
Champ : Étudiants de niveau master (n=9 858).

La moitié des étudiants inscrits en niveau master pensent qu'ils ont de bonnes chances d'insertion professionnelle en France. Ils sont 38 % à considérer qu'ils peuvent trouver facilement un emploi à l'étranger. L'estimation des débouchés offerts, et donc des chances de trouver du travail, varie selon les filières. C'est dans la filière santé et dans les écoles d'ingénieurs que les étudiants sont les plus optimistes : au moins trois quarts des étudiants considèrent que leurs chances d'insertion en France sont bonnes. Les étudiants des écoles de management évaluent leurs chances d'insertion à l'étranger (57 %) meilleures qu'en France (48 %). A l'inverse, les étudiants inscrits en lettres-SHS sont globalement les moins confiants quant à leur avenir professionnel en France et à l'étranger.



# L'activité rémunérée

## /// Type d'activité rémunérée pendant l'année universitaire



Lecture : Parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, 13 % exercent une activité fortement concurrente à leurs études.

Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

\* Activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie (internes ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement...)

\*\* Activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.

\*\*\* Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.

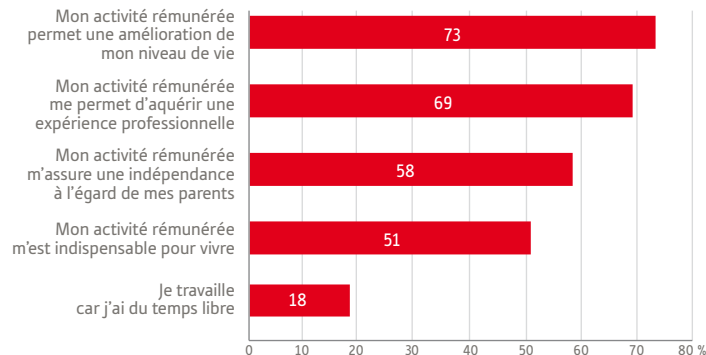
\*\*\*\* Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

Près d'un étudiant sur deux travaille pendant l'année universitaire (46 %). L'intensité de l'activité rémunérée et son lien avec les études sont deux informations utilisées pour déterminer si l'activité rémunérée entre, ou non, en concurrence avec les études. On distingue ainsi : les stages et alternance (29 % des étudiants qui travaillent), l'activité rémunérée liée aux études (17 %), les jobs étudiants (35 %), les activités rémunérées concurrentes des études (6 %) et très concurrentes des études (13 %). Un étudiant sur deux qui exerce une activité fortement concurrentielle à ses études estime que celle-ci a un impact négatif sur ses études. C'est dans les filières universitaires de lettres-SHS que les étudiants exercent le plus souvent une activité fortement concurrentielle aux études (24 %) tandis que les stages rémunérés et les formations en alternance sont dominants en écoles d'ingénieurs (60 %).

# 20 %

des étudiants qui exercent une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études

## /// Le travail rémunéré vu par les étudiants



Lecture : Parmi les étudiants qui travaillent, un sur deux considère que l'activité rémunérée qu'il exerce lui est indispensable pour vivre.

Champ : Les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n=18 642).

Note : Les pourcentages présentés correspondent au regroupement des modalités de réponses « Totalemement » et « En partie » à la question « Concernant vos activités rémunérées, dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent-elles à votre situation ? ».

Le travail rémunéré en cours d'études est perçu de diverses manières selon les étudiants : si près de trois étudiants sur quatre considèrent que leur activité rémunérée permet une amélioration de leur niveau de vie, plus de la moitié estime que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.

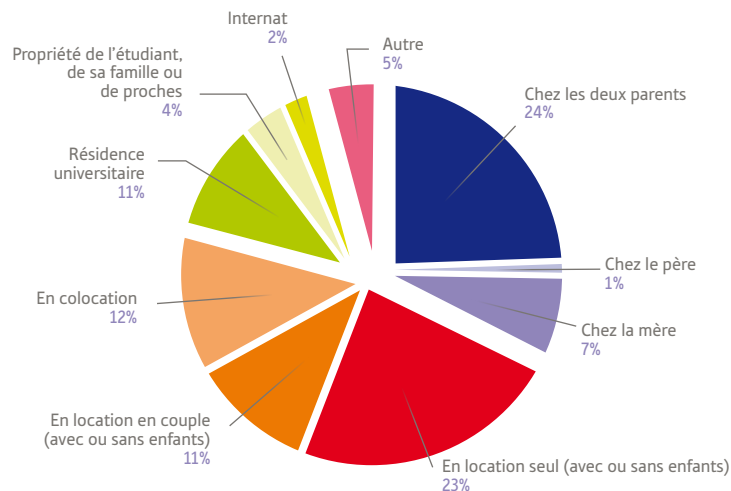
C'est dans les filières universitaires de santé que les étudiants lient le plus souvent travail rémunéré et expérience professionnelle (79 % d'entre eux). Les étudiants en filière universitaire de droit-économie sont ceux pour lesquels l'activité rémunérée est le plus fortement liée à une augmentation du niveau de vie (79 %). Enfin, les élèves de STS sont ceux qui déclarent le plus fréquemment travailler en raison du temps libre disponible (25 %).

# Le logement

# 74%

des étudiants se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur logement

## /// Type de logement pendant la période universitaire



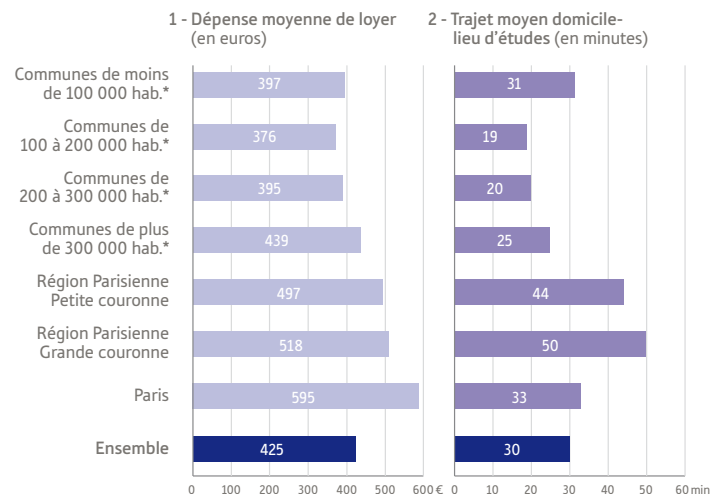
Lecture : 23 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).

Champ : Ensemble des répondants (n=40 911).

Les deux tiers des étudiants vivent soit chez leurs parents (32 %), soit en location seuls ou en couple (34 %). Parmi les autres types de logement, 12 % des étudiants vivent en colocation et 11 % en résidence universitaire (dont 71 % en résidence Crous).

La décohabitation augmente avec l'âge des étudiants : à partir de 21 ans, plus des deux tiers des étudiants ont quitté le domicile parental. Ce départ s'accompagne d'une baisse de la satisfaction vis-à-vis du logement : seulement un tiers des étudiants décohabitants se déclarent « très satisfaits » de leur logement contre un peu plus de la moitié des cohabitants.

## /// Loyer et trajet moyens selon la taille de la commune de résidence



Lecture : Les étudiants décohabitants et résidant à Paris déclarent en moyenne 595 € par mois pour payer leur loyer.

Champ : 1. Étudiants décohabitants déclarant payer un loyer (n=19 768) ; 2. Ensemble des répondants (n=40 911).

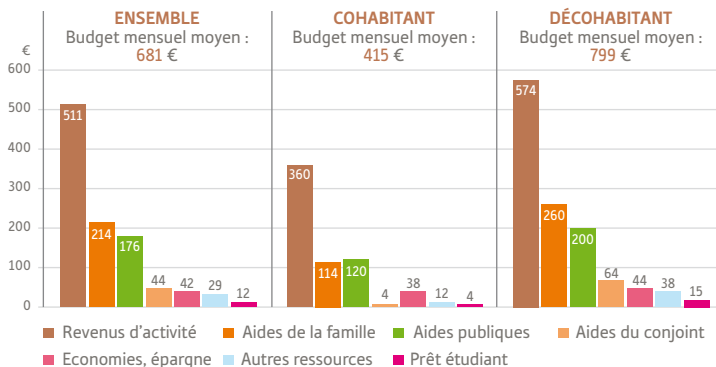
Note : Les loyers mensuels moyens sont calculés hors résidences collectives et hors éventuelles aides publiques.

\* Hors région parisienne.

Les dépenses de loyer, que celui-ci soit payé ou non avec l'aide des parents, sont en moyenne de 425 € par mois. Elles augmentent avec la taille de la commune de résidence (sauf pour les communes de moins de 100 000 habitants). Les dépenses de loyer sont plus élevées en région parisienne, particulièrement à Paris.

Le temps de trajet pour se rendre du domicile au lieu d'études est de 30 minutes en moyenne. Il est plus élevé en région parisienne (notamment en grande couronne) que dans le reste de la France. Hors Ile-de-France, le temps de trajet moyen baisse avec la taille de la commune, sauf pour les communes de moins de 100 000 habitants.

## /// Ressources mensuelles moyennes des étudiants



Lecture : Les revenus d'activité s'élèvent en moyenne à 511 € par mois pour l'ensemble des étudiants ayant exercé une activité rémunérée.

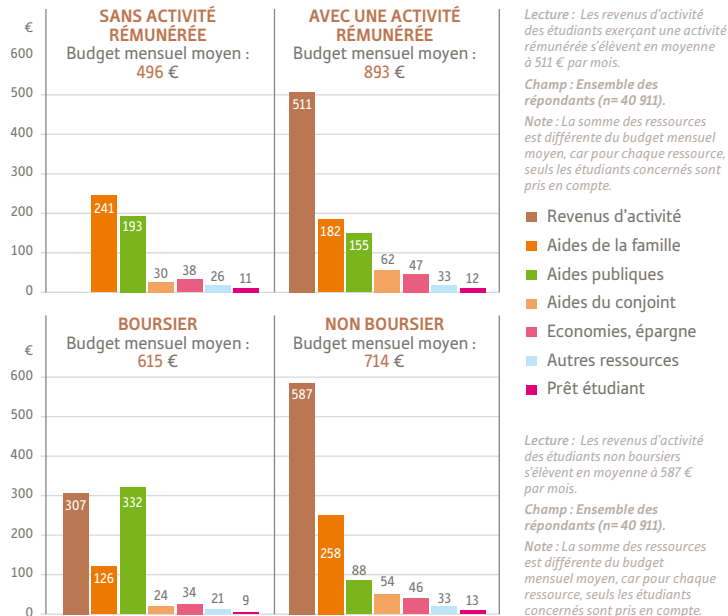
Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Note : La somme des ressources est différente du budget mensuel moyen, car pour chaque ressource, seuls les étudiants concernés sont pris en compte.

L'économie étudiante ne peut être assimilée à celle des ménages ordinaires. L'appréciation des ressources d'un étudiant se heurte à de nombreuses difficultés, notamment la prise en compte des aides financières indirectes comme les aides en nature (nourriture, prêt d'un véhicule, etc.). Malgré ces limites, l'enquête recense les sept principales ressources qui composent les budgets étudiants. La première d'entre elles correspond aux revenus d'activité, qui constitue la moitié des ressources des étudiants, suivi des aides de la famille et des aides publiques.

Les montants des ressources varient assez nettement selon les caractéristiques des étudiants, en particulier la situation résidentielle, l'exercice d'une activité rémunérée ou la possession d'une bourse. Ainsi, les ressources financières des étudiants décohabitants sont presque deux fois plus élevées que celles des cohabitants (ces derniers n'ayant pas de dépenses de loyer, qui s'élèvent en moyenne à 425 € par mois).

## /// Ressources mensuelles moyennes des étudiants



Lecture : Les revenus d'activité des étudiants exerçant une activité rémunérée s'élèvent en moyenne à 511 € par mois.

Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Note : La somme des ressources est différente du budget mensuel moyen, car pour chaque ressource, seuls les étudiants concernés sont pris en compte.

Lecture : Les revenus d'activité des étudiants non boursiers s'élèvent en moyenne à 587 € par mois.

Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Note : La somme des ressources est différente du budget mensuel moyen, car pour chaque ressource, seuls les étudiants concernés sont pris en compte.

Les étudiants exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire sont ceux qui ont les ressources financières mensuelles les plus élevées. L'exercice d'une activité rémunérée modifie sensiblement la structure des ressources. Ainsi, pour les étudiants ayant une activité rémunérée, les revenus d'emploi représentent 51 % des ressources alors que pour ceux n'en exerçant aucune, ce sont respectivement les aides de la famille (44 %) et les aides publiques (36 %) qui constituent les principaux apports financiers. Les aides publiques constituent la part la plus importante des ressources des étudiants boursiers. A l'inverse, les étudiants non boursiers tirent une part importante de leurs ressources des revenus d'emploi (54 %).



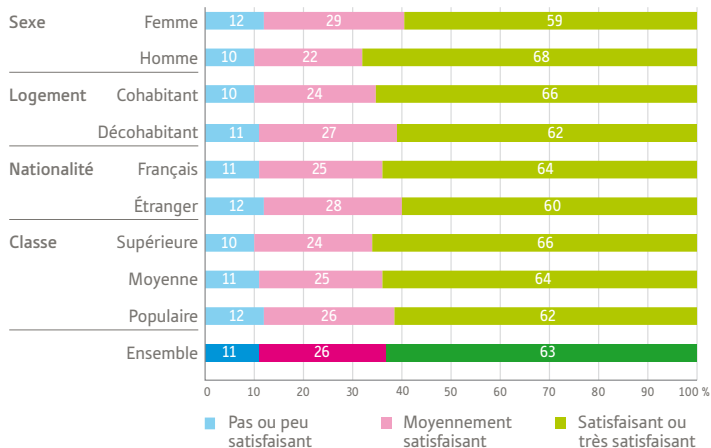


# Bien-être et santé

# 27%

des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à voir un médecin

## /// Autoévaluation de l'état de santé



Lecture : 59 % des étudiantes et 68 % des étudiants jugent leur état de santé « satisfaisant » ou « très satisfaisant ».

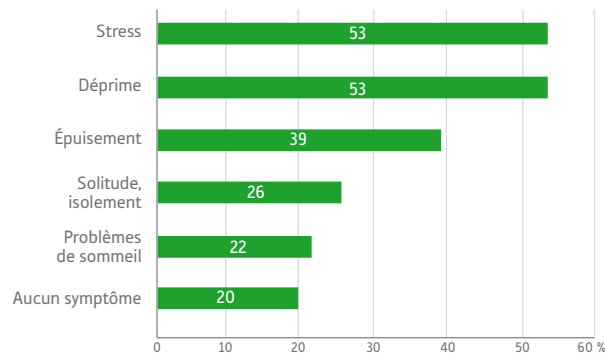
Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Les étudiants ont une représentation de leur état de santé qui reste globalement positive : presque les deux tiers se jugent en bonne ou en très bonne santé.

Cependant, ce jugement n'est pas uniforme au sein de la population étudiante. Certaines caractéristiques comme le sexe ou le mode de logement viennent moduler cette perception : les filles, les étudiants décohabitants et les étudiants étrangers se déclarent proportionnellement un peu moins souvent en bonne ou très bonne santé.

Certaines de ces différences se retrouvent également dans le renoncement aux soins, particulièrement pour les étudiants décohabitants : ils sont 30 % à déclarer avoir déjà renoncé à des soins. Ce n'est le cas que de 22 % des cohabitants.

## /// Les fragilités psychologiques des étudiants



Lecture : Plus d'un étudiant sur deux déclare avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant leur réponse à l'enquête.

Champ : Ensemble des répondants (n= 40 911).

Les étudiants rencontrent des difficultés d'ordre psychologique, variables selon les périodes de l'année universitaire. Plus de la moitié d'entre eux s'estiment exposés à du stress ou des périodes de déprime tandis que moins d'un quart déclarent des problèmes de sommeil dans les 7 jours qui ont précédé leur réponse à l'enquête.

Les étudiants qui exercent une activité fortement concurrentielle à leurs études (8 %) ressentent plus fortement que ceux qui ne travaillent pas les symptômes d'épuisement (44 % contre 38 %) et de déprime (60 % contre 50 %). La filière dans laquelle les étudiants suivent leurs études a également un impact sur les symptômes de santé psychologique des étudiants. Les élèves de CPGE déclarent ainsi plus fortement que l'ensemble des étudiants des symptômes de déprime (69 % contre 53 %) et de stress (64 % contre 53 %).

## Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2013 menée par l'Observatoire national de la vie étudiante.

Cette enquête - réalisée à un rythme triennal depuis 1994 par l'OVE - fait depuis lors référence sur la question en France et dans le cadre de comparaisons internationales.

Elle aborde les aspects essentiels de la vie étudiante : conditions économiques et sociales d'études, logement, rythme d'études et perspectives d'avenir, santé, etc.

Cette 7<sup>e</sup> édition ne déroge pas à la règle.

### Pour accéder à plus de résultats :



Direction de la publication : Monique Ronzeau.

Coordination scientifique : Elise Verley, Carole Waldvogel.

Auteurs : Feres Belghith, Lorraine Bruyand, Mathilde Ferro, Simon Le Corgne, Elise Verley, Carole Waldvogel.

Coordination éditoriale : Lorraine Bruyand.



### Observatoire national de la vie étudiante

37, boulevard de Port-Royal  
Bât. 1 CS 41374  
75634 Paris Cedex 13

Tél. 01 55 43 57 92 • Fax. 01 55 43 57 19

Courriel [communication.ove@cno.us.fr](mailto:communication.ove@cno.us.fr)

Site [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

Twitter [https://twitter.com/OVE\\_National](https://twitter.com/OVE_National)

Facebook <http://www.facebook.com/ovenational>